

Renseignements

Vous pouvez vous adresser à la Fondation du home « LE FOYER », M. Willy Aubry, président, au 079/436.67.81, qui organise des visites des lieux, la présentation du concept d'habitation et une information générale au sujet des appartements adaptés.

Adresses utiles

- Fondation du home « LE FOYER », M. Willy Aubry, président, rue Neuve 5, 2314 La Sagne, 079/436.67.81, e-mail willy_aubry@yahoo.fr
- Home médicalisé « LE FOYER », rue Neuve 5, 2314 La Sagne
Tél. 032/933.09.10, fax 032/933.09.90, e-mail joelle.nicolet@ne.ch, site internet www.homelefoyer.ch

Les Charlettes

Quartier des Charlettes
appartements adaptés à La Sagne



Gestion assumée par la Fondation du home « LE FOYER »

Rue Neuve 5

2314 La Sagne

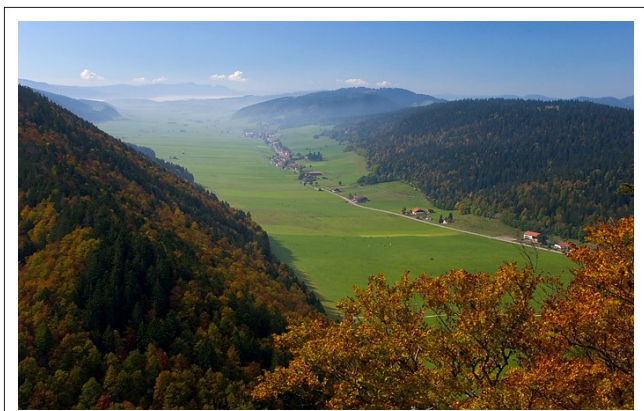
Préambule

La Fondation du home « LE FOYER » a construit trois immeubles (Bâtiment A, B et C) comprenant au total 22 appartements adaptés, situés à la rue des Charlettes 1, 3 et 5 à La Sagne qui fournit des prestations aux locataires. Les appartements sont disponibles dès le 1er mars 2018.

Ce concept d'habitation est prioritairement élaboré pour :

- Des personnes à l'AVS (ou proche de l'être)
- Des personnes à mobilité réduite au bénéfice de l'AI
- Des couples ou personnes seules avec enfant(s) handicapé(s)

Le site des Charlettes est proche de la gare et des petits commerces situés au Centre du village. C'est un quartier tranquille offrant une vue magnifique sur la vallée entourée de la nature.



Vallée de la Sagne

Autres prestations proposées par le Foyer

Si vous le souhaitez, l'EMS Le Foyer peut vous livrer les repas sous forme de cantine à votre domicile, ou à la cafétéria située dans le bâtiment B. Le service d'animation vous propose mensuellement les activités importantes se déroulant au home, par le biais d'un affichage dans votre immeuble.

Autres prestations proposées par Le Foyer		
Cantine (boissons non comprises)	Livree portion complète	Fr. 17.-
	Livree demi portion	Fr. 10.-
	Prise au Foyer portion complète	Fr. 15.-
	Prise au Foyer demi portion	Fr. 8.-
Animations au home	Selon type d'animation	Participation forfaitaire Fr. 5.-

Une liste de prestations complémentaires détaillée vous sera remise avec votre bail à loyer.

Loyers mensuels

Loyer pour appartement 2.5 pièces au rez-de-chaussée	Fr. 740.-
Loyer pour appartement 2.5 pièces au 1er étage	Fr. 760.-
Loyer pour appartement 2.5 pièces au 2ème étage	Fr. 780.-
Loyer pour appartement 3.5 pièces au rez-de-chaussée	Fr. 1100.-
Loyer pour appartement 3.5 pièces au 1er étage	Fr. 1120.-
Loyer pour appartement 3.5 pièces au 2ème étage	Fr. 1140.-
Plus charges pour appartement 2.5 pièces	Fr. 210.-
Plus charges pour appartement 3.5 pièces	Fr. 320.-

Un décompte de charges est établi chaque année.

Les locataires peuvent s'adresser à la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation AVS (CCNC) pour obtenir une aide financière.

Une caution correspondant à un mois de loyer + charges est demandée (garantie par Swiss caution, assurance ou auprès d'une banque).

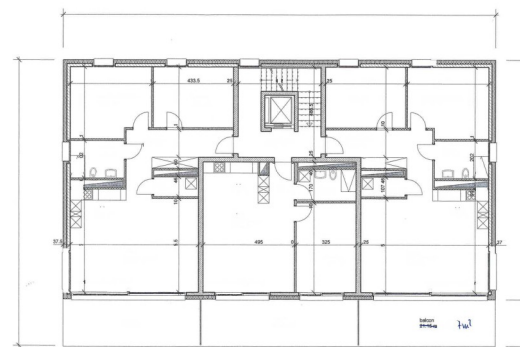


Description des appartements et des locaux annexes

Ce complexe propose des appartements de 2.5 pièces et de 3.5 pièces. Tous les appartements disposent d'une cuisine agencée, d'une salle d'eau, d'une tour lave-linge et sèche-linge, d'un vaste balcon et d'une cave. Les appartements de 3.5 pièces au sud sont équipés d'un deuxième WC.

Les superficies sont les suivantes :

- 3.5 pièces, 90 m² avec un balcon d'environ 19 m² et une cave d'environ 14 m²
- 2.5 pièces, 56 m² avec un balcon d'environ 21 m² et une cave allant de 9 à 13 m²



Locaux communs :

- Une salle commune d'environ 56 m²
- Une cafétéria d'environ 47 m²
- Un WC handicapé et un WC mixte
- Une jolie et vaste coursive relie les trois bâtiments.



Possibilité de louer une place de parc dans le parking collectif souterrain au prix de Fr. 130.-/mois.

Des places de stationnements à l'extérieur sont à disposition des visiteurs.

Prestations médicales non fournies

Les prestations de soin ou médicales ne sont pas du ressort de l'EMS Le Foyer. Si nécessaire, celles-ci sont fournies par des services externes d'aide et de soins à domicile (Nomad, Spitex, infirmière indépendante).

Le cabinet médical du village est proche de la gare et du quartier des Charlettes.

Aide à la transition et accueil

Dès votre arrivée, la Fondation du home « LE FOYER » vous transmet différentes informations vous permettant :

- De vous orienter dans les immeubles
- D'utiliser les moyens de sécurité

Moyens techniques de sécurité

Téléphonie-alarme

Le locataire, en cas de besoin, a le libre choix du système d'appel d'urgence :

- Il dispose déjà d'un appel d'urgence auprès d'un fournisseur externe (par exemple Croix-Rouge) et ne souhaite pas modifier les conditions dont il bénéficie.
- Il dispose déjà d'un appel d'urgence (montre d'appel) auprès d'un membre de la famille, externe ou autre.
- Il peut aussi demander que la première personne de référence appelée soit le concierge.

Salle d'eau

Les salles d'eau des appartements sont aménagées de barres d'appui et de transfert.

Présence dans l'immeuble

En cas d'urgence et de difficultés, le concierge est à votre disposition.

Tableau récapitulatif des prestations d'encadrement de base comprises dans le loyer

Aide à la transition et accueil

Présence dans l'immeuble